

Modalités de dépôt des échantillons à destination des laboratoires de la Collectivité de Corse

Éleveurs, techniciens, vétérinaires, voici comment faire parvenir de façon optimale vos prélèvements pour analyses (lait, matières fécales, sang...) aux laboratoires de la région !

Où et quand puis-je déposer les échantillons ?

- soit directement au **laboratoire** de mon département pendant les horaires d'ouverture !
- mais aussi... *via* un système de navettes mis en place par les laboratoires permettant de collecter les échantillons en d'autres lieux ! L'heure indiquée sur la carte est l'heure de départ de la navette : les échantillons doivent donc être déposés avant cette heure pour pouvoir être transmis au laboratoire.



Laboratoire 2B

✉ Parc Technologique d'Erbajolo, 20600 BASTIA
☎ 04 95 59 50 50

Horaires de dépôt :

→ Tous les jours ouvrés de 8h à 17h (16h le vendredi)

→ A l'arrière du laboratoire, un local vous permet de déposer vos échantillons 24h/24h et 7j/7j (réfrigérateur).
Prévenir le laboratoire du dépôt.

○ L'ÎLE-ROUSSE ○

Clinique vétérinaire Isulavet
lundi et mercredi – 9h
☎ 04 95 60 27 75

○ PONTE-LECCIA ○

Cliniques vétérinaires du Dr MEMMI et du Dr TOMASI
lundi et mercredi – 9h
☎ 04 95 36 43 78

○ CORTE ○

Laboratoire d'analyses
mardi et vendredi – 9h
☎ 04 95 46 11 45

○ AJACCIO ○

Clinique vétérinaire du Vazzio
lundi et mercredi – matin
☎ 04 95 10 12 13

○ SAGONE ○

Clinique vétérinaire du Riniccio
lundi et mercredi – matin
☎ 04 95 10 07 17

○ GHISONACCIA ○

Clinique vétérinaire Amalthea
mardi et jeudi – collecte à 9h
☎ 04 95 56 16 56



Laboratoire 2A

✉ Rue François Pietri, 20000 AJACCIO
☎ 04 95 29 14 80

Horaires de dépôt :

→ Tous les jours ouvrés de 8h30 à 17h30 (17h le vendredi)

○ PORTO-VECCHIO ○

Clinique vétérinaire des 4 portes
mardi et jeudi – collecte le matin
☎ 04 95 70 13 58

○ PROPRIANO ○

Clinique vétérinaire Vétovialis
mardi et jeudi – matin
☎ 04 95 76 19 60

Quelles sont les précautions à prendre et les modalités à respecter pour le transport des échantillons ?

➤ Les **prélèvements** doivent être :



- clairement **identifiés** avec le numéro de l'élevage et le numéro de l'animal,
- acheminés avec leur **document d'accompagnement** correctement rempli,

• maintenus dans un **environnement thermique** qui permet leur transport dans des conditions adéquates (plaques eutectiques dans les glacières !),

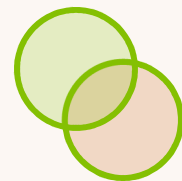
• **rangés** dans des supports qui permettent leur maintien en place !



➤ Les **documents d'accompagnements** doivent être correctement remplis (adresse et numéro EDE de l'élevage, destinataire de la facture, commémoratifs...). Pour les vétérinaires de Haute-Corse, pensez à joindre le PV de collecte !

➤ Pour les **prélèvements plus inhabituels** (avortons, encéphales...) ou à **conditions de conservation particulières** (IFNy...), merci de **téléphoner au préalable au laboratoire** de votre département pour l'en informer.

L'action collective, l'affaire de tous !!!



FRGDSB20



19, av. Noël Franchini - CS 40913

20700 Ajaccio cedex 09

☎ : 04.95.24.26.95

@ : contact@frgdsb20.fr

www.frgdsb20.fr